



RÉCAPITULATIF des DOCUMENTS à FOURNIR

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Dossier famille obligatoire à rendre pour le 13 juillet 2017 au plus tard

- Dossier famille dûment complété
- N° d'allocataire CAF ou dernier avis d'imposition 2017 (à transmettre dès réception)
- Mandat de prélèvement et RIB si vous n'avez jamais été prélevé (si vous choisissez cette option, le mandat est disponible sur le site internet de la Ville ou sur demande au Guichet Unique)
- Charte d'accueil signée
- Coupon du règlement dûment rempli et signé
- « Grosse » de jugement (pour les parents divorcés)
- Attestation sur l'honneur signée des deux parents indiquant les modalités de garde de(s) enfant(s) pour les parents séparés

Pour chaque enfant :

- Fiche sanitaire
- Photocopie des pages « vaccination » du carnet de santé
- Photocopie de l'attestation d'assurance de la responsabilité civile temps péri-extrascolaire (date butoir au 06 octobre)
- Autorisations-décharges année 2017-2018

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA RÉCEPTIONNÉ